

## Étude économique de la Norvège, 2007

Quels sont les principaux défis ?

Faut-il durcir la politique monétaire plus rapidement ?

Faut-il contenir les dépenses publiques en deçà de la règle budgétaire ?

Comment rendre le système de retraite viable ?

Comment améliorer le fonctionnement du marché du travail ?

Y- a-t-il un paradoxe concernant l'innovation en Norvège ?

Comment promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

### Résumé

**L'économie connaît une période favorable de croissance robuste, de chômage faible et d'inflation sous-jacente modérée.** Cela tient surtout aux effets de la mondialisation, dont la Norvège a été l'un des principaux bénéficiaires, car elle fournit de l'énergie et d'autres produits de base à des prix élevés et importe de plus en plus de produits en provenance de pays à faibles coûts. Des entrées substantielles de travailleurs migrants, conjuguées à une croissance soutenue de la productivité, ont maintenu l'inflation des coûts à un rythme modéré. Une tradition d'ouverture aux échanges internationaux, une concurrence interne développée, un cadre d'action approprié et une saine gestion macroéconomique ont fait que la Norvège était bien armée pour mettre à profit ces tendances internationales.

**L'inflation sous-jacente étant nettement inférieure à l'objectif, la Norges Bank a relevé le taux d'intérêt par de petits ajustements assez espacés.**

Des signes de tensions apparaissent, notamment sur le marché du travail, qui pourraient aboutir à une hausse des anticipations inflationnistes si les taux d'intérêt demeurent trop longtemps au-dessous de leur niveau neutre. La Banque centrale a décidé d'accélérer progressivement le retour des taux à la normale ; un rythme encore plus rapide pourrait devenir nécessaire s'il apparaît que la croissance des salaires s'accélère plus que prévu.

**La règle budgétaire a permis de contenir l'apport de recettes pétrolières dans la limite de la capacité d'absorption de l'économie.**

Ces cinq dernières années, les autorités ont laissé le déficit budgétaire dépasser le montant autorisé par la règle, en partie pour soutenir l'économie. Mais comme la reprise est bien installée, le budget pour 2007 réaffirme l'engagement politique envers la règle, étayant ainsi sa crédibilité. Un résultat en deçà de la règle devrait désormais être envisagé, pour compenser les dépassements antérieurs et modérer l'économie.

*Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de la Norvège pour 2007. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.*

**Même si l'âge légal de la retraite est élevé par rapport aux autres pays, le système de retraites n'est pas totalement viable.** Peut-être parce que les recettes pétrolières ont permis des distorsions du choix entre travail et loisirs, l'âge effectif du départ à la retraite s'est orienté à la baisse et, en définitive, il se pourrait que la Norvège n'échappe pas totalement à la « malédiction des ressources naturelles ». Le recours croissant aux régimes de prestations sociales – essentiellement au titre de la maladie, de l'invalidité et de la préretraite – a réduit le taux d'activité des travailleurs âgés, abaissé la durée du travail et ramené le niveau d'utilisation de la main-d'œuvre vers la moyenne internationale. Des réformes s'imposent pour éliminer ces distorsions. La Norvège doit résister à la tentation de prétexter du niveau plus élevé que prévu des recettes pétrolières pour différer l'adoption des réformes indispensables.

**La prospérité économique future dépendra aussi du rythme de l'innovation induite par la technologie, qui pour l'heure reste faible au vu des indicateurs types internationaux.** Même si la mesure du phénomène est incomplète, l'intensité de R-D apparaît médiocre, le rythme des dépôts de brevets est modéré et les enquêtes de conjoncture révèlent un intérêt limité pour l'activité innovante. Pourtant, le niveau de la productivité est élevé dans l'économie continentale et sa croissance tendancielle est enviable, ce qui témoigne d'une capacité d'absorber des retombées de l'innovation et d'entreprendre des réformes de l'organisation et de la gestion. Améliorer les conditions-cadres qui stimulent l'innovation, par exemple en avivant la concurrence sur les marchés de produits, contribuerait largement à préparer la Norvège à l'ère de l'après-pétrole, lorsque les recettes provenant des ressources naturelles contribueront moins à la progression rapide du niveau de vie. ■

## Quels sont les principaux défis ?

L'économie est dans la quatrième année d'une longue reprise conjoncturelle qui a fait baisser le chômage sans raviver jusqu'ici l'inflation sous-jacente. Cette évolution reflète en grande partie les effets de la mondialisation, qui ont été plus bénéfiques que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. La Norvège exporte de l'énergie, dont les prix sont entraînés à la hausse sur le marché mondial par les besoins d'économies émergentes dynamiques telles que la Chine et l'Inde, et elle importe de plus en plus de biens de consommation à faible coût. Il en est résulté une amélioration considérable des termes de l'échange, à la fois par rapport aux autres pays et au regard des tendances passées. La hausse soutenue des prix du pétrole a induit des investissements pétroliers records, une demande croissante de services aux entreprises et d'autres retombées substantielles sur la production de la Norvège continentale. L'inflation et la croissance des salaires sont néanmoins restées faibles, grâce à la baisse des prix à l'importation et à de fortes entrées de travailleurs migrants. Le bas niveau de l'inflation a permis à la politique monétaire de rester plus longtemps accommodante que cela n'aurait été possible autrement, ce qui a renforcé les déterminants de la reprise et stimulé l'expansion du secteur du logement. La dotation en ressources naturelles n'est pas la seule cause de ces résultats remarquables. Une tradition d'ouverture aux échanges internationaux (sauf pour l'agriculture), un cadre d'action approprié et une saine gestion macroéconomique ont aussi permis à la Norvège d'ajuster sans tarder sa spécialisation par produits aux défis de la mondialisation.

Étant donné la faiblesse de l'inflation, la Banque centrale a maintenu les taux d'intérêt à un bas niveau pendant une période anormalement longue, mais le défi à court terme consiste maintenant à réduire le risque de surchauffe. À moyen terme, la politique doit rester vigilante pour éviter les possibles effets pervers de la richesse pétrolière, et notamment l'éviction des secteurs marchands par suite d'une augmentation excessive des dépenses publiques financées par le pétrole. La règle budgétaire actuelle a été utile à cet égard, mais elle implique néanmoins des injections croissantes de capitaux pétroliers dans l'économie, d'autant plus importantes que le prix du pétrole est élevé. Le dynamisme des recettes pétrolières fait qu'il est plus difficile d'obtenir l'adhésion du public à des réformes radicales des programmes de préretraite, de congé maladie et d'invalidité. Or, ces réformes sont indispensables pour aligner les promesses de pensions/prestations sur les capacités financières de long terme, et il faut donc les poursuivre avec détermination. Ces réformes peuvent être plus aisément absorbées quand la croissance est vigoureuse, comme c'est le cas à l'heure actuelle. En vue d'assurer l'avenir économique de la Norvège dans le long terme, il faut que l'économie demeure diversifiée et compétitive et que les gains de productivité restent robustes, l'innovation étant cruciale pour les étayer. Il faudra agir en temps opportun, car la

production pétrolière atteindra sans doute son maximum à la fin de la présente décennie, au moment même où les dépenses de retraite entameront une ascension rapide. ■

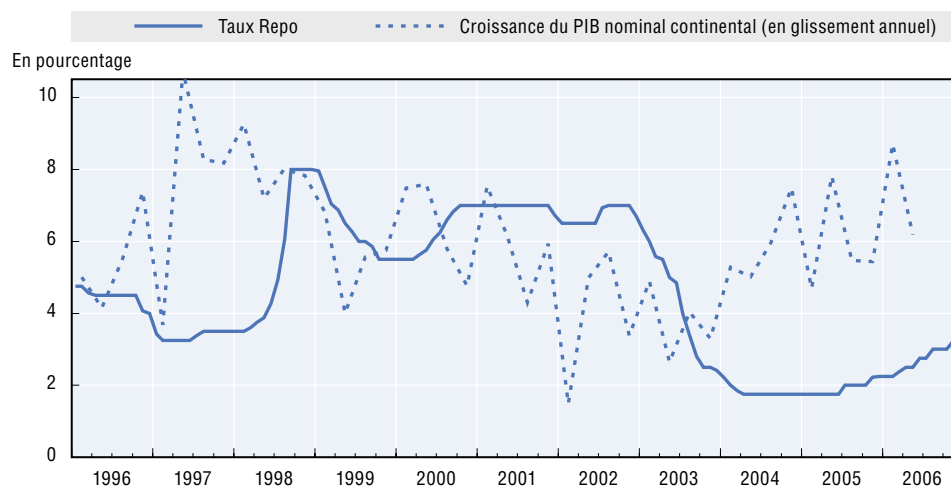
### Faut-il durcir la politique monétaire plus rapidement ?

Depuis 2003, l'inflation sous-jacente est restée bien en deçà de l'objectif de 2½ pour cent visés par la Norges Bank. Craignant que les anticipations d'inflation ne s'enracinent à un bas niveau, la Banque centrale a maintenu le taux des dépôts à vue à près de 2 % entre le début de 2004 et la mi-2005. Les conditions monétaires sont donc restées très souples pendant un long laps de temps. La Banque centrale a évoqué plusieurs facteurs déflationnistes pour expliquer l'orientation de sa politique – notamment la proportion croissante d'importations en provenance de pays à bas coûts, la vive concurrence sur les marchés de produits, la forte augmentation de la productivité et un ancrage durement acquis des anticipations d'inflation. En outre, les entrées massives de travailleurs migrants ont probablement abaissé le taux de chômage d'équilibre ; en effet, dans les activités (construction, par exemple) exigeant un éventail de compétences, la présence de travailleurs étrangers qualifiés a rendu possible l'embauche de travailleurs résidents peu qualifiés qui seraient sinon restés sans emploi. Aussi, lorsque la reprise s'est amorcée, la Norges Bank a décidé d'opérer des resserrements de faible ampleur et assez espacés, alors même que le taux d'intérêt à court terme était loin d'atteindre son intervalle de neutralité de 5-6 %, et il n'était d'ailleurs qu'à mi-chemin de celui-ci à la fin de 2006.

Toutefois, la croissance ayant atteint en moyenne 3¼ pour cent par an depuis l'amorce de la reprise, il apparaît que le sous-emploi des ressources se résorbe rapidement. Le taux de chômage semble devoir

Graphique 1.

#### TENSIONS INFLATIONNISTES LATENTES



Source : Norges Bank, OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE n° 80.

atteindre 3 % – niveau proche de la zone de danger historique pour ce qui concerne l'inflation des salaires. Un plus grand nombre de secteurs signalent des difficultés d'embauche et l'on a des raisons de penser que les revendications salariales pourraient croître à un rythme plus rapide. Le taux d'utilisation des capacités dans l'économie s'accroît également. Par conséquent, les anticipations d'inflation pourraient bientôt commencer à s'élever. Par ailleurs, les prix des logements n'ont cessé d'augmenter et les emprunts à taux révisable des ménages se sont accumulés. Face à ces évolutions, la Norges Bank a récemment décidé d'accélérer la normalisation. Elle a avancé à 2008 le retour prévu à la neutralité. Néanmoins, le nouveau rythme de normalisation reste très progressif. Durant la dernière phase de reprise conjoncturelle, l'inflation des prix et des coûts s'est brusquement accentuée au pic du cycle, et cette caractéristique de l'économie norvégienne pourrait bien avoir subsisté. Il reste à voir si les forces de la mondialisation ont atténué ce risque. *En conséquence, la Norges Bank devrait se tenir prête à durcir son action plus rapidement qu'elle ne l'envisage à l'heure actuelle si la croissance des salaires s'accélère plus fortement que prévu, comme cela pourrait se produire lors des négociations salariales du printemps 2007. Selon les dernières prévisions économiques de l'OCDE, ce resserrement accéléré pourrait effectivement se révéler nécessaire. ■*

### Faut-il contenir les dépenses publiques en deçà de la règle budgétaire ?

À l'inverse, la politique budgétaire a induit un déficit plus élevé que prévu durant chacune des cinq premières années d'existence de la règle budgétaire. Ce dépassement a été initialement justifié par l'atonie des conditions économiques et des prix des actifs, le but étant de contribuer à stabiliser l'économie. Toutefois, une fois la reprise amorcée en 2004, il n'était plus nécessaire que la politique budgétaire continue d'exercer un effet stimulant, d'autant que l'écart de production est devenu positif en 2006. La dépense de revenus pétroliers en excédent du rendement réel attendu de 4 % du Fonds pétrolier a été progressivement réduite chaque année depuis 2003. Le budget pour 2007 rétablit un strict respect de la règle budgétaire. Le déficit structurel hors secteur pétrolier est estimé par les autorités à 4,6 % du PIB tendanciel continental, en hausse de 0,3 point par rapport à 2006, ce qui dénote une légère action stimulante. Les dépenses publiques devraient augmenter de 3 % en termes réels ; les principales hausses concernent l'enseignement primaire, l'aide étrangère et les projets d'infrastructure. *Étant donné le dynamisme de l'économie, une orientation budgétaire un peu plus ambitieuse aurait été souhaitable. En conséquence, les éventuelles rentrées exceptionnelles en 2007 devraient servir à consolider le budget. À moyen terme, il sera important de rester suffisamment en deçà de la règle pour neutraliser le dépassement cumulé jusqu'ici, en vertu du principe de symétrie inscrit dans la règle budgétaire.* La justification économique est triple : *premièrement*, une forte expansion du niveau de référence de la règle, compte tenu de la fermeté des prix du pétrole, pourrait stimuler à l'excès une économie déjà en plein essor si la

règle était strictement respectée ; *deuxièmement*, il apparaît un important déficit budgétaire après 2020, du fait notamment de la vive hausse des dépenses liées au vieillissement ; *troisièmement*, augmenter fortement les dépenses aujourd'hui, en raison de programmes sociaux plus généreux, risque d'aggraver les enjeux à long terme de la politique budgétaire. *Compte tenu de ces défis budgétaires, les autorités pourraient envisager de mettre en place une règle de dépense.*

Afin de respecter les obligations envers toutes les générations de Norvégiens, la politique budgétaire doit être prospective non seulement d'un point de vue quantitatif, c'est-à-dire en respectant la règle budgétaire, mais aussi d'un point de vue qualitatif. Cela signifie avant tout que la manne pétrolière doit être utilisée de façon à ne pas fausser le choix entre travail et loisirs. La Norvège a mené jusqu'ici une action remarquable en incitant les travailleurs âgés à rester sur le marché du travail et en fixant l'âge de la retraite à 67 ans. Néanmoins, des signes montrent que la tradition d'un départ relativement tardif est de plus en plus battue en brèche par les dispositions publiques existantes. Si l'on tient compte des départs par le biais de pensions d'invalidité pour les personnes de moins de 50 ans et des pensions de préretraite AFP, l'âge de départ prévisible est aujourd'hui ramené à 63½ ans, soit 3½ ans de moins que l'âge officiel. Cela montre que les politiques sociales ont un impact prononcé sur le niveau d'activité des travailleurs âgés. *Par conséquent, toute réforme du système de retraite devrait rétablir les incitations à un départ plus tardif et supprimer les voies vers la retraite anticipée.* ■

### Comment rendre le système de retraite viable?

La Norvège ne saurait se distinguer des autres pays de l'OCDE qui ont tous engagé des réformes des retraites. Il est vrai qu'en Norvège les pensions de vieillesse sont en partie préfinancées par la manne pétrolière. Néanmoins, même si les revenus attendus du fonds pétrolier étaient exclusivement affectés au paiement des pensions futures, cela ne couvrirait que 40 % environ du déficit de financement des retraites. Le régime de retraite est encore immature et la forte activité des femmes est de date récente, ce qui masque le déficit sous-jacent. Les effets combinés du départ à la retraite des générations du baby-boom, de l'allongement de l'espérance de vie, de la maturation du système et de la baisse du taux d'utilisation de la main-d'œuvre font que le système de retraite n'est pas engagé sur une trajectoire viable.

Une proposition de réforme complète des retraites a été formulée en 2004, et en mai 2005 le Parlement est parvenu à un large accord sur des éléments clés de la réforme, qui sont mis en place à l'heure actuelle. En janvier 2006 a été créé un nouveau plan de retraite professionnel obligatoire, assorti d'un taux de cotisation minimum, et les employeurs ont commencé à

cotiser. Le Fonds pétrolier a été transformé en « Fonds de retraite global » et fusionné avec le fonds existant du Système national d'assurance ; quoique largement symbolique, cette mesure devrait aider à convaincre l'opinion publique de la nécessité d'épargner les recettes pétrolières pour une utilisation future. L'accord sur les retraites au Parlement prévoyait aussi l'introduction d'un facteur espérance de vie, des prestations calculées d'après les gains sur l'ensemble de la carrière et des pensions indexées sur une moyenne des prix et des salaires après la cessation d'activité.

Un nouveau Livre blanc sur la réforme des retraites a été soumis au Parlement en octobre 2006. Il conservait la proposition d'instauration d'un âge de retraite flexible dans le système de sécurité sociale à partir de 62 ans, sur la base de principes actuariels. En même temps, le gouvernement proposait des prestations de retraite un peu plus élevées que dans le précédent Livre blanc pour les personnes ayant des gains moyens à faibles, tout en maintenant l'épargne budgétaire longue envisagée précédemment (3 % du PIB). Le gouvernement annonçait aussi son intention de négocier avec les partenaires sociaux des modifications de l'actuel système de préretraite AFP, de façon à en faire une prestation complémentaire de la pension de vieillesse de la sécurité sociale, toujours sur la base des principes actuariels. À cet effet, le gouvernement a indiqué son intention d'augmenter sa contribution au régime AFP en fonction de l'évolution démographique. *Le maintien des aides de l'État devrait être subordonné à un accord des partenaires sociaux sur les réformes qui soit compatible avec l'objectif de neutralité actuarielle du système de retraite dans son ensemble.*

Des réformes sont également indispensables dans d'autres secteurs de la politique sociale. Les dépenses de santé et de soins de longue durée sont particulièrement préoccupantes car leur hausse attendue, notamment imputable au vieillissement démographique, vient presque doubler le déficit de financement budgétaire prévu. Dans le secteur de la santé, des réformes d'envergure ont été lancées pour laisser jouer plus librement les mécanismes de quasi-marché, éliminer les pénuries, accroître l'efficacité et améliorer le degré de satisfaction des citoyens. Cependant, avec l'instauration du financement à l'acte et d'autres mesures connexes, les dépenses se sont accélérées après la réforme et, si les tendances actuelles perdurent, l'effort requis pour faire face au vieillissement en sera considérablement accru. ■

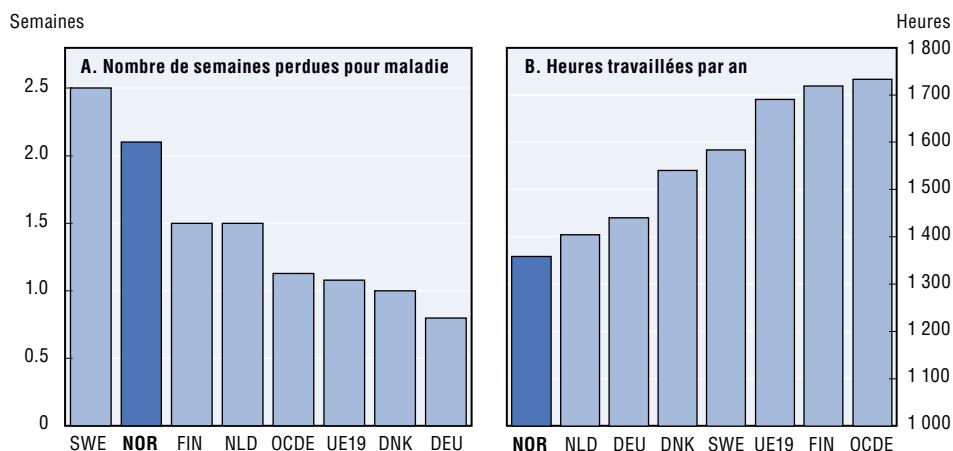
### Comment améliorer le fonctionnement du marché du travail ?

Le marché du travail fonctionne bien et affiche une forte activité à tous les âges. Toutefois, le niveau d'utilisation de la main-d'œuvre n'est pas aussi élevé qu'il le paraît, en partie à cause de la faible durée du temps de travail. La durée annuelle du travail est déjà l'une des plus courtes parmi les pays de l'OCDE. Aussi, les autorités devraient éviter de s'engager dans une

réduction générale du temps de travail, qui s'est soldée dans d'autres pays par une diminution de l'utilisation de main-d'œuvre, sans avantages clairs pour les travailleurs. De plus, l'utilisation de main-d'œuvre est affaiblie par un fort taux d'entrée dans les régimes de prestations de maladie et d'invalidité, qui sont mal contrôlés. Les tentatives faites pour réformer ces régimes, y compris l'accord tripartite, ont été jusqu'ici infructueuses. En vue de limiter les absences pour maladie, les autorités ont proposé que l'employeur prenne en charge une partie des prestations, mais cette mesure a été rejetée au motif qu'elle aurait pu inciter les employeurs à sélectionner les demandeurs d'emploi en fonction de critères de santé. De même, le versement d'aides à l'embauche de travailleurs handicapés a été expérimenté sans succès. En 2007, de nouvelles mesures seront mises en œuvre pour freiner la hausse des absences pour maladie, et le rapport d'une commission sur les pensions d'invalidité sera bientôt publié. En fait, la Norvège doit procéder à un réajustement ambitieux de son processus d'évaluation en matière de maladie et d'invalidité, avec une réduction parallèle de la générosité financière de ces régimes et un durcissement des critères d'éligibilité. Un contrôle plus efficace des absences pour maladie, tel qu'il est pratiqué dans la plupart des pays de l'OCDE, s'avère nécessaire en Norvège. En outre, les droits à la pension d'invalidité devraient faire l'objet d'une évaluation initiale puis d'un réexamen régulier par les médecins du Système national d'assurance. Ainsi, pour avoir un réel impact, la réforme du système de pension de vieillesse et de préretraite doit être complétée par des réformes du système de santé, mais aussi des régimes de congé maladie et d'invalidité. Dès lors que des réformes bien conçues auront été mises en place, le système de protection sociale s'inscrira sur une trajectoire viable. La Norvège doit absolument résister à la tentation de tirer motif du niveau exceptionnel des recettes pétrolières pour différer les réformes indispensables.

Graphique 2.

**DURÉE DU TRAVAIL ET SEMAINES DE TRAVAIL PERDUES POUR CAUSE DE CONGÉ MALADIE**



Source : OCDE, Réformes économiques : Objectif croissance.

La Norvège a mis en place une stratégie d'activation très vigoureuse à l'intention des personnes ayant peu de liens avec le marché du travail. Toutefois, le processus de réinsertion professionnelle semble particulièrement long et les sorties peuvent être jugées décevantes pour certains groupes. *Ces programmes devraient viser à accélérer le retour au travail des bénéficiaires de congés maladie de longue durée. En outre, afin de réprimer les abus, des contrôles et des sanctions doivent être appliqués pour veiller à ce que les intéressés participent activement à la recherche d'emploi. La fusion récente des services publics pour l'emploi et de l'Administration de l'assurance nationale devrait faciliter la réalisation de cet objectif, à condition que le placement dans l'emploi prenne le pas sur le versement de multiples prestations d'assistance.* À moyen terme, ces réformes du marché du travail devraient enrayer la dégradation tendancielle du niveau d'activité et contribuer ainsi à préserver le système norvégien de protection sociale. ■

### Y- a-t-il un paradoxe concernant l'innovation en Norvège ?

La prospérité économique future dépendra non seulement d'une utilisation accrue de la main-d'œuvre, mais aussi d'une croissance de la productivité tirée par l'innovation. Or, l'activité innovante semble faible par rapport aux autres pays, comme en témoigne une intensité de R-D inférieure à la moyenne. Le bas niveau des dépenses de R-D s'explique sans doute en partie par le caractère incomplet des indicateurs, qui ne couvrent pas très bien le secteur pétrolier, mais la faiblesse de l'activité de brevetage montre qu'il y a moins d'innovation technologique qu'ailleurs. En revanche, on observe des signes clairs d'une intense innovation non technique – innovation de procédés, adoption de nouvelles technologies, améliorations fondées sur l'ingénierie – qui explique en grande partie pourquoi la croissance de la productivité a été suffisamment élevée. Sur des marchés de produits traditionnellement concurrentiels et compte tenu du niveau élevé des salaires, les entreprises ont été contraintes d'adopter les nouvelles technologies pour vaincre leurs rivales et survivre. Bien que les entreprises norvégiennes ne couvrent elles-mêmes qu'une faible part de leurs besoins d'innovation technologique, elles se montrent très efficaces pour tirer profit des opportunités technologiques existantes et les traduire en gains d'efficience.

Le gouvernement s'est fixé des objectifs ambitieux pour promouvoir l'innovation, dans l'espoir d'accroître le taux des dépenses de R-D, surtout dans le secteur privé. Toutefois, ces ressources publiques supplémentaires doivent être utilisées à bon escient. Jusqu'ici, les mécanismes existants de soutien public à l'innovation (subventions de recherche et crédits d'impôt) ont généralement été bien conçus et régulièrement évalués. Il y a eu des résultats bénéfiques découlant non seulement des nouvelles évolutions technologiques, mais aussi des améliorations apportées à des activités traditionnelles (notamment l'ingénierie concernant les services

maritimes et les activités pétrolières ou l'aquaculture). Cependant, une utilisation efficiente des aides budgétaires supplémentaires ne sera pas chose aisée. Étant donné que le secteur privé s'est montré jusqu'ici réticent à consacrer d'importantes ressources à l'innovation, il est peu probable qu'un accroissement du soutien budgétaire engendrera à lui seul une amélioration sensible. Dépenser davantage de crédits publics risque simplement d'alourdir les coûts de production de la recherche, sans induire de retombées proportionnées. Par conséquent, les mesures doivent être soigneusement conçues de façon à induire une R-D supplémentaire qui n'aurait pas eu en leur absence. De plus, on ne favorisera pas nécessairement une spécialisation accrue dans les secteurs produisant des innovations technologiques ; les prix internationaux de plusieurs de ces produits ont récemment baissé – c'est le cas des ordinateurs –, ce qui a entraîné une dégradation des termes de l'échange dans les pays producteurs de ces équipements. ■

### Comment promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise ?

Si les autorités entendent assurer une plus large diffusion des retombées de l'innovation, elles doivent continuer d'améliorer les conditions-cadres. Avant tout, il faudrait renforcer la politique de la concurrence et son application et assouplir les réglementations des marchés de produits, mais aussi poursuivre la réduction des participations de l'État dans le secteur productif marchand. À cet égard, il convient de maintenir l'indépendance de l'Autorité de la concurrence. En définitive, il faut exposer les entreprises à une plus vive concurrence pour les encourager à voir dans l'innovation un moyen évident de poursuivre des activités rentables. Par ailleurs, la diffusion de l'innovation technologique exige des travailleurs bien formés ; à cet égard, il est préoccupant de constater que les études supérieures en mathématiques, sciences et technologie ne suscitent aujourd'hui qu'un faible intérêt. Les efforts doivent commencer dans l'enseignement secondaire, où les notes en sciences dans les tests PISA sont faibles par rapport aux autres pays. Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement des mathématiques et des sciences, il faudra amplifier les écarts de salaire en faveur de ces matières pour attirer du personnel qualifié.

Des crédits supplémentaires ne changeront pas grand-chose en l'absence d'une culture de l'innovation plus développée ; en particulier, il faut absolument que les entreprises perçoivent les possibilités qu'offre la stimulation de l'innovation. Plusieurs initiatives permettraient d'améliorer la situation. Le secteur de la recherche publique a de longue date pour mission d'assurer des transferts de savoir, mais les liens entre recherche privée et recherche publique devraient être renforcés, ce qui nécessiterait des mécanismes supplémentaires pour faciliter la commercialisation des innovations universitaires ; on pourrait par exemple autoriser le détachement d'agents du secteur public dans le secteur privé sans les exposer à des risques financiers, notamment à une érosion de leurs droits à pension. En outre, les programmes de financement de la R-D doivent être

clairement découplés de la politique régionale. Le mécanisme de crédits d'impôt (Skattefunn) semble suffisamment généreux pour les PME. On pourrait envisager de relever son plafond pour les grandes entreprises si l'évaluation révèle une additionnalité substantielle. D'autres initiatives faciliteraient le financement des sociétés innovantes. Il convient d'encourager le financement des petites entreprises innovantes en levant les restrictions sur les catégories de placements que peuvent faire les compagnies d'assurances et les fonds de pension. Parallèlement, il faudrait assouplir la conditionnalité des emprunts en ce qui concerne le capital de démarrage tout en allouant davantage de crédits publics à diverses institutions qui acheminent des ressources en capital-risque vers les jeunes entreprises technologiques privées. ■

**Pour plus  
d'informations**

Pour des informations supplémentaire concernant cette Synthèse, merci de contacter :

Ms. Alexandra Bibbee, mél : [alexandra.bibbee@oecd.org](mailto:alexandra.bibbee@oecd.org), tél. : +33 1 45 24 76 14,

Mr. Benoît Bellone, mél : [benoit.bellone@oecd.org](mailto:benoit.bellone@oecd.org), tél. : +33 1 45 24 95 18.

## Références



**Études économiques :** Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante :

[www.oecd.org/librairie](http://www.oecd.org/librairie).

**Pour plus d'informations :** De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : [www.oecd.org/eco](http://www.oecd.org/eco).

**Perspectives économiques n° 80**, décembre 2006. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : [www.oecd.org/eco/Economic\\_Outlook](http://www.oecd.org/eco/Economic_Outlook).

---

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :  
[www.oecd.org/librairie](http://www.oecd.org/librairie)

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : [www.SourceOCDE.org](http://www.SourceOCDE.org)

---

## Où nous contacter ?

### SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : (33) 01 45 24 81 67  
Fax : (33) 01 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

### ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin  
Schumannstrasse 10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 288 8353  
Fax : (49-30) 288 83545  
E-mail :  
[berlin.contact@oecd.org](mailto:berlin.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org/deutschland](http://www.oecd.org/deutschland)

### ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE  
de Washington  
2001 L Street N.W., Suite 650  
WASHINGTON DC 20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail : [washington.contact@oecd.org](mailto:washington.contact@oecd.org)  
Internet : [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

### JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo  
Nippon Press Center Bldg  
2-2-1 Uchisaiwaicho,  
Chiyoda-ku  
TOKYO 100-0011  
Tél. : (81-3) 5532 0021  
Fax : (81-3) 5532 0035  
E-mail : [center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
Internet : [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

### MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique  
Av. Presidente Mazaryk 526  
Colonia: Polanco  
C.P. 11560 MEXICO, D.F.  
Tél. : (00 52 55) 9138 6233  
Fax : (00 52 55) 5280 0480  
E-mail :  
[mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
Internet :  
[www.oecd.org/centrodemexico](http://www.oecd.org/centrodemexico)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.